

Aide-soignant - Résidence La Charmille - Pont-à-Celles (H/F)

OFFRES D'EMPLOI -
SENIORS

OFFRES D'EMPLOI -
ENFANCE

OFFRES D'EMPLOI - SANTÉ MENTALE &
ASSUÉTUDES

CANDIDATURE
SPONTANÉE

MON
PROFIL

Aide-soignant - Résidence La Charmille - Pont-à-Celles (H/F)

La société

Les Pôles Senior et Enfance, Santé mentale et Assuétudes, forts de plus d'un millier de collaborateurs, fédèrent 8 maisons de repos et de soins, 6 crèches, 3 services de santé mentale, un centre de postcure pour personnes alcooliques, un service d'accueil extra-scolaire, un service de Promotion de la Santé à l'Ecole et un centre du Bien-Naître dans le Brabant Wallon et le Hainaut.

Ces structures ont pour mission d'accueillir, d'accompagner et d'aider la population dans tout le parcours de la vie grâce à leurs activités dans les secteurs de l'accueil des enfants, des personnes âgées ou de toute personne en difficulté de vie.

Travailler au sein du Pôle 23 c'est **rejoindre le secteur associatif** et bénéficier d'une série d'avantages, qui vont au-delà de la simple rémunération :

Un impact sociétal : intégrer les structures associatives du Pôle 23 permet de répondre à une volonté de contribuer à une société plus humaine et solidaire. Les projets et les actions ont un impact direct sur le bénéficiaire.

Une pérennité et des valeurs fortes : Nos valeurs, l'Excellence, le Respect, l'Agilité, l'Engagement et l'Entraide, fondent les décisions et actions de chacun. Le Pôle 23 donne la possibilité aux collaborateurs de s'engager sur le long terme dans des projets porteurs de sens. Nos structures multi secteurs favorisent les synergies entre les collaborateurs et offrent des opportunités de formations continues et d'évolution pour les employés.

La réinjection des bénéfices : contrairement aux structures commerciales qui cherchent à dégager un profit, le secteur associatif est sans but lucratif. Les éventuels fonds financiers sont réaffectés afin de renforcer les politiques en matière de personnel, développer de nouveaux projets axés sur le bien-être et le respect des bénéficiaires.

Un encadrement au-delà de la norme : le secteur associatif se distingue par l'encadrement en personnel supérieur. Quel que soit le service, vous serez donc plus nombreux (jusqu'à un tiers de personnel en plus) pour vous occuper du bien-être de chacun, bénéficiaires et membres du personnel. Ceci favorise la qualité d'accompagnement de nos bénéficiaires, en vous offrant plus de temps dans les échanges.

Fonction

Assister l'infirmier dans sa réponse aux besoins des bénéficiaires

Profil

- Disposer du diplôme d'aide-soignant ainsi que du visa
- Etre empathique
- Apprécier le travail avec la personne âgée
- Avoir un bon esprit d'équipe
- Avoir un esprit d'initiative et être proactif

Offre

- Un contrat à durée déterminée 3 mois 19h/semaine
- Entrée en fonction : immédiate

Fichiers joints

Ici, nos avantages.

POSTULEZ MAINTENANT